

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ABONNEMENTS

En ville 6 mois 3 mois
 Hors de ville 8 4 2
 dans toute la Suisse 9 4.50 2.25
 Etrang. (Union postale) 12.50 6.25
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.
 ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Vente au numéro aux kiosques, déposit., etc.

ANNONCES c. 8

Du contenu: 1^{re} insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.
 4 et 5 lignes 65 ct. 6 et 7 lignes 75 ct.
 8 lignes et plus, 1^{re} ins., la ligne, ou son espace 10 ct.
 Insert. suivantes (répét.) 8 ct.
 De la Suisse et de l'étranger:
 15 ct. la ligne ou son espace, 1^{re} ins., minimum, 1 fr.
 N. B. — Pour les avis de décès, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangères et suisses (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bière) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de PESEUX
Logement à louer
 La commune de Pesieux offre à louer pour le 24 juin prochain, un logement de 4 pièces avec toutes dépendances, eau et gaz, jardin potager. — S'adresser au bureau communal.

COMMUNE de PESEUX
A vendre 2 vignes formant de beaux sols à bâtir:
 1. Aux Carrois, vigne de 1215 m².
 2. Aux Chansons, vigne de 1400 mètres carrés.
 S'adresser pour renseignements, au bureau communal.

COMMUNE de PESEUX
Le public est avisé que dès le 1^{er} janvier le service du poids public est fait par M. Girardier, habitant le 1^{er} étage du bâtiment où se trouve la balance.

IMMEUBLES

Vente d'immeuble à FENIN

Samedi 16 février 1907, dès 2 h. 1/2 après midi, à l'Hôtel de Commune de Fenin, M^{me} Fanny-Léa Zimmermann née Dessoulavy exposera en vente, par enchères publiques, l'immeuble qu'elle possède à Fenin, comprenant: bâtiment, jardin, place et verger de 17 ares.
 Le bâtiment renferme cinq logements, écurie et grange. Il est assuré pour 28,000 fr. Il pourrait être facilement transformé pour recevoir une colonie de vacances.
 Cornier, le 18 janvier 1907.
 R 46 N Abram SOGUEL, not.

A VENDRE

une propriété entre deux rontes, entourée de nombreux arbres fruitiers; environ 2500 mètres de terrain, ligne du tram Neuchâtel-Vauseyon. S'adresser à M. Ed. Pettipierre, notaire, 8 Rue des Epancheurs.

VENTE D'IMMEUBLES à Montézillon

Madame veuve Louis-Ed. Calame et ses enfants, à Montézillon, offrent à vendre, de gré à gré, les immeubles suivants:
 1. Un domaine à Montézillon, comprenant un bâtiment à l'usage d'habitation, grange et écurie et environ 11 poses de champs en plusieurs parcelles situées aux environs de Montézillon.
 2. Un domaine de montagne situé à la Tourne, comprenant un chalet en très bon état, couvert en tuiles et 80,000 mètres d'excellents prés situés sur la route cantonale tendant de la Tourne aux Ponts.
 3. Quatre vignes situées sur le territoire de Corcelles-Cormondrèche, à savoir:
 Art. 893 Les Jopesses, vigne de 675 mètres
 894 585
 892 Sur le Creux 1045
 894 278
 4. Sur territoire de Colombier:
 Art. 674 A Ceylard, vigne de 430 mètres.
 Pour visiter ces immeubles s'adresser aux propriétaires à Montézillon, et pour les conditions un notaire DeBrot, à Corcelles.

A VENDRE

Fin de la grande LIQUIDATION GÉNÉRALE

Pour cause de départ et de désassociation de la maison ULLMANN FRÈRES AUX DEUX PASSAGES 5, Rue Saint-Honoré et Place Numa-Droz - Neuchâtel

Notre liquidation devant se terminer très prochainement, nous ferons, dès ce jour, de nouveaux et forts rabais sur toutes les marchandises en magasin, soit:

20 A 25 % sur les articles en fil, demi-fil et coton, les toiles, les tabliers de cuisine, les linges, les nappages, les basins, les entourages en cretonne et limoge, les tapis, et descentes de lit, les oreillers et meubles, les plumes et duvets, etc.

30 A 40 % sur les robes de laine, demi-laine et de toile, sur les blouses, les jupons et les confections.

Un beau lot de coutils pour pantalons de milaine et draperie pour habillements, sera vendu à des prix étonnants comme bon marché.

Occasions. Nombreux coupons dans tous les articles vendus avec d'énormes rabais.

Vente au comptant et pour très peu de temps encore

FABRIQUE de PLANCHERS Lames Sapin, Pitchpin Parquets en tous genres garantis étuvés

V. VUILLIOMNET Usine Vauseyon

A vendre dans beau village

industriel au pied du Jura, à 3 km. de G. an. o., très jolie villa

avec dépendances. Confort moderne, eau, électricité Prix très modéré. Excellentes conditions de paiement. H 20609 L S'adresser à A. Jayet, régisseur, Giez s. Grandson.

A ROCHEFORT

Joli domaine à vendre ou à louer, comprenant maison d'habitation avec 3 logements, grange, écurie pour 14 pièces de bétail, remise et cave; 27 poses neuchâteloises de bon terrain en plein rapport, beau grand jardin pour toutes cultures, dépaysement exceptionnel autour du bâtiment; conviendrait pour séjour d'été avec fermier. Pour visiter et traiter, s'adresser à P.-Emile Robert, à Rochefort. c. o.

A vendre un beau terrain

700 m² environ. Vue impressionnable. Cassardes 7.

Avoine

A vendre 2-300 mesures belle avoine du pays. — S'adresser à M. Samuel Fallet, agriculteur, Dombresson.

Atelier spécial pour la fabrication et la réparation des instruments à arcs. — Violons et violoncelles italiens, tyroliens, etc. L. KUEZ, Saint-Honoré 7, Neuchâtel.

Zwiebach de Vevey

toujours frais au magasin

ROD. LUSCHER

19, Faubourg de l'Hôpital, 19
 LUGES DE DAVOS très solides, à vendre à bas prix, ainsi que des chars à bras. — S'adresser à E. Lienhardt, charron, rue 11 du Port. A la même adresse on demande à acheter un établi de menuisier.

Horlogerie-Bijouterie

ARTHUR-MATTHEY

actuellement rue Saint-Honoré 14

Régulateurs Pendules Révels

Beau choix dans tous les genres Orfèvrerie argent

ORFÈVRETERIE métal argenté

ALLIANCES

Garanties - Prix modérés - Réparations

3 PIANOS

de 200, 380 et 450 fr. contre garantie. Fort escompte au comptant, 6, rue de la Place-d'Armes. c. o.

A VENDRE

1 grand divan, 1 fauteuil Louis XVI, 3 chaises rembourrées avec médaillon idem, 1 chaise-longue, le tout en bon état, et 2 armoires en sapin. S'adresser Comba-Borel 16. c. o.

Bijouterie - Orfèvrerie

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac. NEUCHÂTEL

BOUCHONS

chez L. Bourgeois, Yverdon. Qualité de liège insurpassable. Il est payé 1 fr. par bouteille ayant le goût de bouchon. H 20119 L

VARICES

jambes ouvertes, plaies, varicoelles, exzemas, etc., guérison certaine et prouvée par les

Thés Antivariqueux 1 fr. la boîte, et Pomme Antivariqueuse 1 fr. 50 le pot

Envoi partout contre remboursement. Em. Kornhaber, herboriste diplômé, Genève, Tour-Maitresse 46.

A VENDRE

deux glisses à bras et un traineau à 3 places, les housses ferrées et en état de neuf. — S'adresser chez Christ, von Almen, charron, à Corcelles. H 2413 N

MANNEQUINS

toutes grandeurs. — M^{me} Fuchs, Place-d'Armes 5.

PIANO

Petit piano pour commençant à vendre d'occasion. Fausses-Brayes 5, M. Suter, ébéniste.

22^{me} Grande Vente Annuelle de BLANC DE FEVRIER

HALLE AUX TISSUS - NEUCHÂTEL

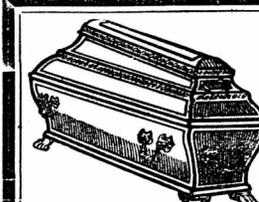
Alfred Dolleyres - 2, rue du Seyon, 2

A l'occasion de cette grande vente annuelle de BLANC, choix considérable d'articles pour trousseaux; marchandises de 1^{re} qualité vendues à des prix extraordinaires de bon marché.

Toiles blanches pour belle lingerie de grandes personnes, -58, -65, -68, sont les numéros les plus en 82 et 84 de large.	Toile blanche pour lingerie d'enfants.
-38, -42, -55 sont les prix les plus marquants pour la	Toile mi-blanches pour draps, 180 de large -88, 110, 122, 135
30 pièces TABLIERS CUISINE, à 1.20 et 1.45	
Linges de toilette encadrés et damassés	-95, 1., 110, 150
Nappages fil et mi-fil	1.45, 1.60, 1.80, 2.50, 2.80
Serviettes de table damassées, la pièce	-48, -56, -57, -62, -75
Prière de ne pas confondre cette grande vente annuelle de blanc, à très bas prix, avec celles de mes nombreux imitateurs.	
Plusieurs séries de Toiles blanches pour draps de lits, en 180 et 200 de large, à	1.60, 1.90, 2.-
Plusieurs séries de Toiles de fil suisse, blanches, à	1.70, 2.60, 3.-
Essuie-services encadrés, la pièce	-32, -35, -39, -48, -55, -58, -62
Essuie-mains fil	-48, -54, -58, -62
Linges de toilette blanchis	-76, -72, -85
Lingerie confectionnée - Grand choix	
Durant cette grande vente de blanc, il sera également vendu, avec un fort rabais, les Tapis et Couvertures de lits, Rideaux, Plumes et Duvets, Basins et Piqués, Indiennes fourres, Linges éponge.	
Limoges à carreaux, pour fourres de duvets, 150 de large, fortes qualités	1.10 et 1.25
NOTA. — Durant cette grande vente de blanc, il ne sera pas envoyé d'échantillons, les envois se font contre remboursement franco depuis 30 fr.; moins de 30 fr., les ports seront à la charge du destinataire.	

Le soussigné offre d'excellent FROMAGE maigre, en meule de 20 kil. environ, à fr. 1.30 le kilo.
 mi-gras, 30 1.55
 Emmenthal, 30-100 kil. 1.90
 à râper, vieux, gras, 20 kil. 2.60
 à la crème, par pièce à 17 cent., franco en boîte de 25 à 30 pièces.
 Fr. REUSSER, fromagerie, INTERLAKEN.

Magasin de Cercueils Rue de Flandres NEUCHÂTEL
 Transports funèbres p^r tous pays
 Incinérations - Inhumations
 Grand choix d'articles mortuaires
 Téléphone n° 859
TH. DESMEULES, menuisier



C'est toujours à la

BOUCHERIE-CHARCUTERIE BERGER-HACHEN
 Rue des Moulins 32
 que Mesdames les ménagères trouveront viande de gros bétail, 1^{re} qualité, à 60, 70 et 80 cent. le demi-kilo.
 VEAU 1^{re} qualité, à 75 et 85 ct. le demi-kilo
 PORC à des prix raisonnables
 a. o. Se recommande.

SEXE SÉRIÉS PURETÉ ET VÉRITÉ
 Ce que toute jeune fille devrait savoir
 Ce que toute jeune femme devrait savoir
 Ce que tout jeune homme devrait savoir
 Ce que tout homme marié devrait savoir
 Chaque volume broché fr. 3.50, relié fr. 4.50
 Edition J.-H. JEBBER, Genève. — En vente à la Librairie générale Delachaux & Niestlé S. A., à Neuchâtel.

W. AFFEMANN marchand-tailleur-chemisier NEUCHÂTEL — PLACE DU MARCHÉ II — NEUCHÂTEL
 SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS pour Boulangers, Confiseurs et Cuisiniers
 Ces vêtements sortent de la meilleure fabrique suisse, diplômés à Zurich en 1883, 1885, 1894, et à Winterthur en 1893.
 Pour éviter toute erreur, je ferai observer à mon honorable clientèle que je ne tiens ces articles que dans la 1^{re} qualité.
 Mesures pour la veste: tour du thorax et longueur des manches.
 Mesures pour le pantalon: tour de ceinture et entre-jambes.
 Mesure pour la cape: tour de la tête.




LA VIE A BON MARCHÉ Algrefins de St-Pierre
 les plus appréciés et les meilleurs marchés des poissons salés. En vente chez MM. E. Rougemont, Trisoglio, comestibles et J. Hecklé, comestibles à Neuchâtel. Vente en gros: Morel & C^o, Genève.
Traineau
 A vendre joli traineau à 4 places. S'adresser à M. H. Sandoz-Robert, à Pesieux.
 Voir la suite des «A vendre» aux pages deux et trois.

AVIS

Toute demande d'admission dans une école doit être accompagnée d'un nombre-pièces pour la réponse; sinon celle-ci sera considérée non adressée.

LOGEMENTS

A louer pour Saint-Jean 1907, appartement de 6 pièces rue des Beaux-Arts. S'adresser à M. Colin, architecte, 40, rue Poutalès.

A louer pour St-Jean, à Bel-Air-Mall, un appartement de 4 chambres avec balcon; belle situation. Etude E. Bonjour, notaire, Saint-Honoré 2.

A LOUER

pour le 24 juin ou plus tôt, au 3^{ème} étage du bâtiment de la «Balance», rue du Coq-d'Inde 24, un appartement moderne de 4 pièces, cuisine et dépendances.

A louer pour le 24 juin, un pignon de 4 ou 5 petites chambres, dépendances, jardin. Cassardes 7.

Appartements neufs, confortables, soignés, 4 pièces, rue de la Côte, vis-à-vis de la gare. S'adresser à Henri Bonhôte, architecte-construc-teur.

A LOUER

à la Goutte-d'Or, sous la Coudeur un logement de 3 chambres avec dépendances et jardin; tram devant la maison. S'adresser à M. Court & Co, faubourg du Lac 7, Neuchâtel.

Four dames seules, on offre à louer pour Saint-Jean, un bel appartement de 3 chambres au midi dans maison d'ordre, à la route de la Côte. Vue étendue. Confort moderne. Chauffage central, gaz, électricité. Balcon. S'adr. Etude Ed. Pettipierre, notaire, 8, rue des Epancheurs.

A remettre immédiatement, Fahys 65, à un petit ménage, un logement de 2 chambres avec dépendances et eau. S'adresser à M. Jacot.

CHAMBRES

Chambre meublée, au soleil, rue Louis Favre 18, 2^{ème} c.o.

Jolie chambre et bonne pension. S'adresser 19, Beaux-Arts, 3^{ème} étage.

A louer tout de suite jolie chambre meublée, rue du Seyon 10, 2^{ème}.

Belle chambre meublée au soleil pour monsieur rangé. Sablons 20, rez-de-chaussée, à gauche.

Ecluse 15 bis, 2^{ème} à droite, jolie chambre meublée à louer.

A louer belle grande chambre meublée, chauffable. J.-J. Lallemand 9, 2^{ème}.

A louer tout de suite belle et grande chambre, avec pension soignée, donnant sur l'avenue du 1^{er} Mars 6, 1^{er} étage, à droite.

Jolies chambres bien meublées. Rue du Concert 2, 3^{ème}.

Belle chambre meublée à louer Parcs 85, 3^{ème} à droite.

Alouer, Seyon 17, rez-de-chaussée, une belle chambre meublée. c.o.

Jolies chambr. pas avec pension. c.o. Beaux-Arts 3, 3^{ème}.

Chambres, pension. Demander l'adresse du n° 383 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, c.o.

Chambre meublée, avenue du 1^{er} Mars 10, rez-de-chaussée. c.o.

Jolies chambres meublées avec pension si on le désire. Sablons 15, 3^{ème} étage, à gauche.

A louer chambre meublée, E. Dresser faubourg du Château 15, au 1^{er}, à droite.

Petite chambre à louer avec pension. Faubourg du Lac, 24, 2^{ème} étage.

LOCAT. DIVERSES

On offre à louer pour le 1^{er} août 1907 une grande cave située rue Louis Favre. S'adresser Etude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8.

Ecurie à louer

A louer, à partir de Saint-Jean 1907, ou plus tôt si on le désire, au faubourg de l'Hôpital n° 18, une écurie pour 4 chevaux, avec remise pour voitures, sellerie, grenier à foin et chambre de domestique. S'adresser au concierge. c.o.

DEMANDE A LOUER

On demande à louer pour tout de suite ou époque à convenir, un logement de 2 ou 3 chambres et une cuisine. Adresser offres à Givord, Tertre 22.

Une dame tranquille et soigneuse cherche, pour Saint-Jean, un petit appartement de 2 chambres et dépendances. Offres par écrit sous V. J. 700 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

ON CHERCHE

à louer pour tout de suite, un logement de 2 ou 3 chambres avec dépendances d'usage.

À la même adresse, une domestique sachant cuisiner, trouverait à se placer pour fin février. Offres au magasin W. Schilli, vis-à-vis de la Caisse d'Épargne.

OFFRES

Jeune fille

sachant cuire seule, cherche place dans une bonne famille pour le 15 février. S'adresser à B. J. rue du Seyon 2.

Mme Tribolet, à St-Blaise

remercié pour les offres reçues.

Sa jeune fille est placée

PLACES

Une bonne domestique

vive et très propre, pourrait entrer tout de suite pour faire un petit ménage sans enfant et aider au ménage. Gage 25 à 30 fr. par mois. Bons soins. S'adresser Laiterie-Epicerie du Kursaal, Lausanne.

UNE JEUNE FILLE

française, de bon caractère, active, intelligente et pieuse, pour aider dans un ménage et élever des enfants. S'adresser à Mrs Jenzler-Biossch, Gryphenhübeli 20, Berne.

Jeune fille

munie de bonnes références pour s'aider dans tous les travaux du ménage. Demander l'adresse du 697 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

HONNÊTE FILLE

pour faire tous les travaux de ménage. S'adresser au magasin n° 12, rue Saint-Maurice.

ON DEMANDE

une jeune fille forte, de la campagne, qui désire apprendre à faire le ménage. Gage 10 à 15 fr. par mois. S'adr. à M^{me} Dick-Huesch, rue Dufour 41, Berne.

UNE BONNE CUISINIÈRE

Gage suivant aptitudes, de 35 à 40 fr. par mois. S'adresser à M^{me} Poudret, à Kerzers (Fribourg).

Domestiques

de confiance, forts et robustes, trouveraient place stable chez J. Berger, combustibles, à Bôle.

ON DEMANDE

jeune fille propre et soigneuse, sachant la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. Bon gage. S'adresser à M^{me} Piquet, Boudry.

Volontaire

Une famille d'instituteur, à Lucerne, demande une jeune fille comme volontaire. Adresser les offres Louis Grisel, Parcs 37. c.o.

une cuisinière

bien recommandée. Demander l'adresse du n° 696 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. c.o.

Petite famille

cherche immédiatement bonne pour tout faire, place agréable. Offres à Daucher, Kernerstr. 20, Stuttgart. M. A. 5860

EMPLOIS DIVERS

Jeune homme intelligent, possédant de bons certificats, cherche place de garçon de magasin ou garçon de peine. Ecrire à A. M. poste restante, Neuchâtel.

Bonne repasseuse

se recommande pour le ouvrage. Travail très soigné. Treille 6, 2^{ème}.

des bureaux

Demander l'adresse du n° 717 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une jeune fille

de bonne famille de la Suisse allemande, une place dans un bureau où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Elle vient de terminer l'école secondaire et connaît la machine à écrire. S'adresser à M. K. Graner, horlogerie-bijouterie, rue Neuve 23, Berne.

Pour le 15 février

on cherche pour un petit ménage une personne de confiance, âgée de 25 à 35 ans, pour aider au ménage et entourer une convalescente de soins dévoués. Adresser les offres avec certificats, poste restante à Neuchâtel, à X. Y. Z. n° 150.

Une famille d'agriculteur

à Venslingen (Bâle-Campagne), cherche un jeune garçon, comme volontaire. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser M^{me} Lozeron, Côte 47.

On demande des VOYAGEURS

à la provision capables et sérieux, pour visiter les confiseurs et pâtisseries. Doivent être bien introduits dans ces milieux. Adresser les offres sous chiffres B. 5884 C. à l'Union Réclame, à Lucerne.

Commissionnaire

Un jeune garçon, libéré des classes, trouverait emploi tout de suite chez J. Benkert, horticulteur, Maladière 2.

PLACIER-ENCAISSEUR

est demandé par la Compagnie Singer, rue du Seyon, Neuchâtel. S'y présenter le matin, muni de références.

Jeune commis

au courant de la comptabilité et voulant se perfectionner dans la langue française, peut entrer tout de suite dans une fabrique du canton. Ecrire à N. B. F. 74 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ON DEMANDE, pour tout de suite ou époque à convenir, un

JEUNE HOMME

sachant soigner les chevaux et bien faire. S'adresser chez veuve Darbro, à Colombier.

REMPLOÇANT

pour un mois est demandé par la Compagnie Singer, rue du Seyon; travail d'atelier et du magasin. S'y présenter le matin.

Un garçon

robuste, honnête, trouverait place pour porter le pain. Demander l'adresse du n° 705 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Un jeune homme âgé de 22 ans, fort et robuste, cherche place chez un

MARCHANT DE VIN pour travailler à la cave. S'adresser à Rudolf Isenhardt, unter Bumpfiz, (canton de Berne).

employé de bureau

monsieur ou demoiselle, connaissant à fond la machine à écrire et la sténographie allemande. Adresser les offres écrites en allemand, présentations et photographie, à B. A. 709 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

JEUNE HOMME

demandé pour magasin. Gage 75 fr. par mois. Ecrire poste restante sous chiffre 16.

Jeune homme

de 23 ans, comprenant un peu le français et pouvant au besoin s'occuper des chevaux, cherche place d'aide pour les travaux de maison et de jardin dans bonne maison à Neuchâtel ou environs. Demander l'adresse du n° 702 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

JARDINIER

Jardinier marié, abstinent, actif et sérieux, cherche place pour le mars ou le 1^{er} avril dans bonne maison bourgeoise (références et certificats). Adresser les offres sous J. B. L. 9, poste restante, Enge, Zurich II.

JEUNE HOMME

libéré des écoles, pourrait entrer tout de suite à l'Etude Ed. Pettipierre, notaire. Faire les offres par écrit.

VOLONTAIRE

dans un commerce en gros ou de détail, où il lui sera permis de suivre les cours de français du soir. Ecrire à A. J. H. 708 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

JEUNE HOMME

sérieux, connaissant le français et l'allemand, ainsi que les travaux de bureau, cherche emploi dans bon commerce. Entrée à convenir. Demander l'adresse du n° 701 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

un voyageur

à la commission, pour la vente d'articles de placement facile et courant. Demander l'adresse du n° 694 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

Un jardinier

expérimenté dans les trois branches, marié, ayant famille et de toute confiance, cherche place de jardinier à partir du 15 mars. Pour s'adresser, à adresser à M^{me} Léon Du Pasquier, La Rochette, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

APPRENTI

On demande un jeune homme comme apprenti. Se présenter au magasin de fer V. Reutter fils, rue du Bassin 14.

MODISTE

désire faire apprentissage dans bonne maison. Prière d'écrire sous chiffres D. F., poste restante, Lutry.

JEUNE FILLE

est demandée tout de suite comme apprentie dans un magasin de bonneterie de la ville. Rétribution immédiate. Adresser offres par écrit sous A. Z. 677, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Mlles Wenker, couturières

Sablons 7, demandent deux apprenties.

PERDUS

Perdu samedi soir de la Côte prolongée au théâtre, un bracelet en or

Le rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 713

PERDU

des Sablons aux Fahys, une couverture de cheval. Prière de la rapporter au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 715

un parapluie

dame, pommeeau argent, recouvert soie. Prière de le rapporter contre récompense, Evole 5, 2^{ème} étage.

PARAPLUIE

de dame, dans la salle d'attente de Colombier (Régional) ou dans le tram de 4 h. de Colombier à Auvierin. Le rapporter contre récompense, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 712

GRANDS MAGASINS „AU LOUVRE“ X. KELLER-GYGER Rue du Seyon - NEUCHÂTEL - Rue du Seyon OUVERTURE GÉNÉRALE DE LA Grande vente annuelle de BLANC au Rabais Grand choix de toiles écruës, simple largeur. — Grand choix de toiles écruës, largeur 150, 175, 180 et 200 cm., pour draps de lits, etc. Toiles de fil, simple et grande largeur pour lingerie, tabliers et draps de lits. Grand choix de Cretonne forte, Cretonne fine, Madapolan, Toile maco, etc., blanchie, pour chemiserie et lingerie. Piqué et Satin blanc. Piqué et Croisé peluché. Bazin rayé et Damas blanc à fleurs, 135, 140 et 150 cm. pour enfourrages et coussins. Croisé pour fonds de duvets en blanchi, écru, gris, jaune et grenat, en 120, 135 et 150 cm. Linges de Cuisine et de Toilette, au mètre, en coton, mi-fil et pur fil, en écru, mi-blanc et blanchi, uni et à dessins. Torchon à la pièce. Linges de toilette à franges, nid d'abeilles et fro-teur. LINGES FROTTEUR AU MÈTRE, GRANDE LARGEUR Lingerie pour Dames et Fillettes. Chemises de jour. Chemises de nuit, Caleçons, sous-tailles, Matinées, depuis le genre ordinaire au plus riche. SPÉCIALITÉ pour TROUSSEAUX et LITERIE Crin animal en noir, gris et blanc. Crin d'Afrique. Plumes. Edredon. Kapok. Coutil. Matelas. Laine à matelas. Tempico. Toile forte. Tapis. Descentes. Milieux. Toile cirée. Lino-leum. Couvertures laine, en gris, blanc, rouge et jacquard. Grands Magasins „Au Louvre“ X. KELLER-GYGER, NEUCHÂTEL

8 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'IDEE DE GHISLAINE

PAR B. NEULLIÈS

Antoine, qui est resté à arranger le poêle, bougonne: — Là, voilà encore son feu éteint! quand y faut dire qu'il n'y regarde jamais!

Je me hasarde à interroger la vieille Peau de Bique. — Dites-moi donc, mon bon Antoine, où va-t-il comme cela chaque jour. M. le comte?

— A son bureau, pardine! Onsque voulez-vous qu'il aille? — C'est tout ce que j'en tire! Décidément, maître et valets sont tous au plus aimable dans ce château, qu'on pourrait baptiser le château des Ours! J'ai essayé, mais en vain, auprès de Rose, d'apprendre ce qu'est ce fameux bureau, et je vois que je n'aurai pas plus de succès avec ce vieux sauvage. Tout ce que je sais, c'est qu'il se trouve à Amiens, quant au reste: mystère!

Cette journée est d'une tristesse mortelle, à pluie qui avait cessé de plus belle, et la comtesse se ressentant sans doute de sa promenade au rond-point est absolument fuyant. J'ai beau jouer aux cartes avec elle, faire tout ce que je peux pour l'égayer, je n'y réussis pas. Elle finit par s'endormir dans la matinée; j'en profite pour écrire à Meg, et lui soumettre mon fameux problème des 6 fr. 66 centimes par jour! Il me semble que ça va être dur d'équilibrer un pareil budget!

Je commence aussi à m'installer dans mon hangar; c'est bien moins primitif. J'avais entrevu hier, en explorant les greniers, quantités de vieux meubles: paravents, fauteuils, reproduction autorisée par les journaux ayant un intérêt à la diffusion des Gens de Lettres.

poifs, écrans, que sais-je! Alors, j'ai eu l'idée ingénieuse de m'en approprier une partie, et le résultat a dépassé mon attente.

La grande question était de décider Antoine à me descendre tout ce mobilier. Il a fait la sourde oreille d'abord, mais j'y suis arrivée tout de même... grâce à mon argent, que je n'ai plus maudit cette fois.

Et vraiment, mon hangar a pris un aspect presque confortable. Avec de grands paravents j'ai partagé ma cathédrale en quatre compartiments. Puis, luxe qui n'est pas à dédaigner, j'ai découvert aussi des rideaux dans un coin de ce merveilleux grenier!

Rose a été tellement ébahie de mon installation, en entrant ce matin dans ma chambre, qu'elle en est restée sans voix pendant un bon instant. Mais bientôt, ses épingles réapparaissant, elle s'est écriée, avec son amabilité habituelle: — Si Mamz'elle croit que j'aurai le temps d'épousseter et de ranger tous ces affutiaux-là!

— Mais, Rose, ai-je déclaré, je ne vous le demande pas, et je ne confierai à personne le soin de cet original mobilier! Vous ferez mon lit, voilà tout! je me charge du reste.

— Ah! ben, par exemple, en voilà une idée de descendre tout cela du grenier! si ça a du bon sens! On croirait que Mamz'elle a envie de jouer à se moucher (se cachier)!

Je n'en avais nullement envie, pour le moment du moins, et avant que Rose s'en allât, je me hasardai à lui faire une question sur un point qui m'intriguait.

— Dites-moi, Rose, comment M. le comte a-t-il su que j'étais allée hier dans le parc avec Madame? — C'est question! parce que je lui ai dit, ben sûr!

C'était d'une logique absolue. — Mais pourquoi le lui avez-vous dit, Rose? — Ben, dame, parce qu'il me l'a demandé. Il aime à savoir ce que fait sa mère, et on-qu'il aurait été pour vous le demander, puis-que vous êtes couchée quand il est rentré!

Devant ces raisons si concluantes, je m'incline, et nous en restons là.

La comtesse paraît souffrante: elle est agitée. Contre son habitude, elle ne s'endort pas dans l'après-midi, et elle reste une partie de la journée — la pluie incessante ne nous permettant pas de mettre le nez dehors — à se calmer comme un enfant, la tête appuyée sur mon épaule, écoutant le récit merveilleux que je lui fais de la reine Topaze et de son royaume.

J'essaye, pour faire diversion, de lui apprendre à jouer aux dominos, mais elle brouille tout et jette les dominos dans tous les coins de la chambre.

Sainte Jeanne, donnez-moi la patience!... On dirait que je me décourage déjà et je ne suis ici que depuis trois jours.

XII

Ah! enfin! ma curiosité est pleinement satisfaite! je sais tout ce que je voulais savoir; de plus, je possède un ami et un guide tout à la fois. Tant mieux! car je commençais presque à me décourager.

Ce matin, je finissais mon rapport quotidien au comte, et j'allais sortir de son cabinet, quand il me dit soudain: — Mademoiselle Renaud, j'ai un conseil à vous donner. Vous devriez cet après-midi, pendant que ma mère reposera, rendre visite à M. le curé. Cela lui ferait plaisir, je crois; et d'autre part, je suis sûr que vous serez charmée de le connaître. C'est le meilleur des hommes, et un saint prêtre, s'il en fut jamais.

Le conseil du comte m'a semblé d'autant meilleur à suivre que, devant à ce curé ma venue au château, il est tout naturel que j'aie le remerciement de sa bienveillante intervention. La véritable Jeanne Renaud y eût certainement bien pensé, tandis que Ghislaine Blossac a pu l'oublier. Mais voilà l'oubli réparé.

Aussitôt la comtesse endormie, je me suis donc mise en route pour le presbytère. Voilà un chemin qui me verra souvent désormais!

Ah! quel bon accueil j'ai reçu! Comme cela fait du bien et comme cela réchauffe le cœur, un intérieur pareil! J'y suis restée trois heures, et quand je suis partie, il me semblait que j'y étais depuis quelques minutes à peine. J'ai trouvé l'idéal du prêtre comme on le rêve et comme on le comprend. Qu'il est beau mon curé avec sa tête blanche vénérable et son visage calme, je dirai presque majestueux! Comme on se sent attiré par ce regard doux et pénétrant, par ce bon sourire plein d'indulgence... Moi, étant petite, je me suis toujours représenté le bon Dieu sous des traits absolument pareils à ceux de mon curé. Et sa sœur donc! voilà une bonne créature! tout à fait son frère en jupons!

J'ai là de fameux amis! Ma foi, j'usurai de leur hospitalité offerte de si bon cœur, et si bien faite pour compenser le vide glacial de ce château délaissé.

M. le curé m'a déclaré qu'il était enchanté de m'avoir fait venir à Mareuil, et il a ajouté que le comte lui avait déjà fait mon éloge. Pas possible.

Quant à Mlle Catherine — la sœur de mon curé — elle s'était avisée tout de suite que j'étais très pâle et que je devais avoir froid. Alors, malgré mes refus et mes dénégations, il a fallu que je prenne le fauteuil, qu'elle m'aurait approché du poêle, et que j'accepte la tasse de café bouillant qu'elle m'avait préparé d'ore et d'ore. J'en étais confuse!

— Et puis, m'a-t-elle dit avec un bon sourire, je vous laisse un instant, car je suis en train de faire le pain et il faut que je veuille à mon four; je reviendrai tout à l'heure. Soignez-la bien, l'abbé, a-t-elle ajouté en s'éloignant: prends garde qu'elle n'ait pas froid, et n'oublie pas de mettre du charbon dans le poêle.

Nous nous sommes mis à causer, M. le curé et moi, et au bout d'un quart d'heure, nous étions les plus grands amis du monde.

Je me décidai alors à lui poser les questions qui me brûlaient depuis mon arrivée.

— Monsieur le curé... quel homme est-ce donc que le comte? d'où vient l'espèce d'effroi qu'il paraît inspirer à sa mère?

— Ma chère enfant, c'est une bien triste histoire que vous me demandez là... Mais, puisque votre vie doit être si intimement liée à celle des maîtres de Mareuil, il vaut mieux que vous sachiez tout... Laissez-moi d'abord répondre à votre première question... Guy est l'être le plus noble qu'on puisse rêver... et le plus méconnu en même temps.

La famille de Mareuil était, il y a une trentaine d'années, une des plus riches du département; le père de Guy avait épousé Geneviève de Soneuse, l'unique héritière du vieux marquis de Soneuse, si riche, disait-on, qu'il ne connaissait même pas le chiffre de sa fortune. Au bout de quelques années de mariage, ils avaient deux enfants: un garçon, Guy, et une fille, Ghislaine, de six ans plus jeune. Le comte de Mareuil était alors un superbe cavalier très recherché dans le monde — trop, malheureusement! — et il n'y avait pas à Amiens de fête complète sans le comte et la comtesse. C'est dans une de ces fêtes qu'ils firent connaissance d'un certain baron de Berys, Alsacien, disent les uns, Allemand, prétendent les autres, homme souple et félin, qui prit bientôt un empire désastreux sur M. de Mareuil, nature droite, confiante et faible. Ce baron, alors un des princes de la Bourse, finit par entraîner le comte et la comtesse à Paris.

Nos châtelains abandonnèrent définitivement Mareuil pour s'installer dans la capitale, et bientôt il ne fut bruit dans les journaux que des fêtes données par le comte et la comtesse, dans leur luxueux hôtel des Champs-Élysées. Ce fut vers cette époque, qu'un beau jour, je vis arriver Mme de Mareuil avec Guy. L'enfant était pâle et paraissait souffrant; la mère me dit que sur le conseil de son médecin, qui trouvait l'air de Paris malsain pour son fils, elle venait me demander de le préserver des maux de la capitale.

J'hésitai d'abord; c'était une si grande responsabilité! Mais il y avait dans le regard suppliant que l'enfant attachait sur moi, une telle prière muette, que je me décidai soudain. Nous convînmes donc de toutes les conditions, et deux heures plus tard, la comtesse reprit le train, me laissant le jeune Guy.

C'était alors un garçon de dix ans, n'ayant rien de la gaieté, ni de la gentillesse des autres enfants de son âge. Toujours triste et d'humeur farouche, il était d'une réserve qui passait aux yeux de tous pour une fierté hautaine, mais dans laquelle je découvris bientôt l'excès d'une timidité presque maladive. Peu à peu, je gagnai le cœur de cet enfant, et chaque jour de nouvelles qualités se révélaient à moi dans cette nature d'élite.

BALS et SOIREEES

Soieries pour Robes et Blouses

18 NUANCES PONGES SOIE pour Robes et Blouses

Mousseline soie grande largeur à 1.20 pour Robes et Blouses

ONDINES SOIE pour Robes et Blouses à 1.30

CREPONS ET LAINAGES CLAIRS pour Robes et Blouses

Corsages blouses confectionnés Pongés et Lainages clairs

HALLE AUX TISSUS Alfred Dolleyres

UNION INTERNATIONALE DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Il y aura vingt ans au mois d'avril prochain, que se forma à Neuchâtel, le COMITÉ LOCAL DES AMIES DE LA JEUNE FILLE...

Table with financial data: Dépenses: Ouvrage de la gare, Bureau de renseignements, Bureau de placement, Divers, Recettes: Collecte, Dons et legs.

NOIRAIGUE La Caisse d'Epargne de Neuchâtel

M. Ch. HINTENLANG, instituteur a été nommé Correspondant de la Caisse d'Epargne, à Noiraigue.

SOCIÉTÉ DES Fabriques Réunies de Céruse, Couleurs et PRODUITS CHIMIQUES, à GÈNES

Les porteurs d'obligations de 500 francs de notre emprunt 4 %... sont informés qu'au tirage du 20 décembre 1906 les numéros ci-après sont sortis remboursables dès le 30 juin 1907:

Société des Usines du Furcil A NOIRAIGUE

MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le samedi 16 février 1907, à 5 heures de l'après-midi, au Cercle du Musée, salle du Grand-Chêne, à Neuchâtel.

Palais Rougemont (Salle du Club Alpin) RÉCITATIONS JULLIEN CENDRILLON

AUJOURD'HUI, à 5 1/2 et 8 h. du soir et JEUDI à 5 h. 1/2 du soir. Billets à l'avance Magasin de musique Meystre, rue Saint-Honoré.

Les Librairies et Papeteries soussignées ont l'honneur d'informer leur clientèle et le public en général, que leurs magasins seront fermés des 7 heures du soir, à partir du mardi 5 février: Attinger, James, Berthoud, A.-G., Delachaux & Niestlé S. A.

TOUX, RHUMES, CATARRHES enrôlements, excès de glaires, disparaissent comme par enchantement en quelques heures par les véritables PASTILLES TYSI.

Mme Villars sage-femme Rue du Trésor II LEÇONS de FRANÇAIS, d'ALLEMAND, d'ANGLAIS et de MUSIQUE

CONVOICATIONS GRANDE SALLE des CONFÉRENCES Conférence publique et gratuite organisée par l'Église indépendante de Neuchâtel

DEM. A ACHETER table à rallonges On demande à acheter d'occasion une table à rallonges

AVIS DIVERS Hôtel-Casino BEAU-SEJOUR Tous les mercredis soir TRIPES

Pester Ungarische Commercial-Bank à BUDAPEST Tirage du 28 janvier dernier, en présence d'un notaire public royal...

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL Naissances 2. Guiseppe-Severino, à Guiseppe-Antonio...

POLITIQUE Allemagne Aux ballottages de lundi pour les élections au Reichstag, 4 nationaux-libéraux ont été élus...

Perse Le correspondant du «New-York Herald» à Téhéran dit que la dernière séance du Parlement persan fut fort mouvementée.

Lettre de Russie (De notre correspondant) Un peu de justice C'est avec une surprise grande que l'on suit aujourd'hui les préliminaires du grand procès d'une affaire d'Etat, celle qui a pour

but d'éclaircir les actions de hauts fonctionnaires sur l'approvisionnement de grains d'une grosse population prise par la famine dans les gouvernements du sud-est du vaste empire.

ETRANGER Une tempête d'une violence extraordinaire a sévi sur le Canada et les Etats de l'Ouest, désorganisant complètement le service des chemins de fer.

LES DEUX TUNNELS La lutte entre la Greina et le Splügen — les deux projets concurrents de percement des Alpes grisonnes — se poursuit activement dans la Suisse orientale.

SUISSE Banque nationale. — Sur la proposition du conseil de banque, le Conseil fédéral a nommé directeurs généraux de la Banque nationale, MM. Henri Kundert, actuellement directeur de la Banque cantonale zuricoise, et Rod. de Haller, banquier à Genève.

FRIBOURG. — La nuit passée est mort à la suite d'une attaque cardiaque, à l'âge de 65 ans, Mgr Jacob Kucker, directeur du convict de Saint-François de Sales.

Le bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel, rue du Temple-Neuf, 1, est ouvert de 7 heures à midi et de 2 à 6 heures.

Le bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel, rue du Temple-Neuf, 1, est ouvert de 7 heures à midi et de 2 à 6 heures.

GALACTINA FARME LACTÉE SUPÉRIEURE AU LAIT PUR DES ALPES BERNOISES est le seul aliment lacté naturel dont la composition varie pas.

Le Grand Conseil lucernois est convoqué en session extraordinaire pour le 18 février. Il s'occupera entre autres d'une motion tendant à l'introduction de l'assurance obligatoire du mobilier et d'une proposition demandant des suppléments extraordinaires aux traitements des instituteurs.

Le Grand Conseil d'Etat a décidé mardi de suspendre l'exécution de l'arrêté d'expulsion prononcé contre l'anarchiste Bertoni par le département de justice et police.

qu'il portait d'une main, et qu'il avait inclinée par suite d'un brusque mouvement de surprise. En un clin d'œil il fut entouré de flammes. Il appela au secours; ses cris ne furent pas entendus. Un voisin, apercevant de la fumée, donna l'alarme. On accourut et M. Nicod éteignit elle-même, avec un seau d'eau jeté sur les habits de son mari, les flammes d'alcool. M. Nicod, qui a reçu des brûlures par tout le corps, souffre atrocement et les médecins ne peuvent encore se prononcer sur les suites de ce terrible accident.

— Lors de l'arrêt du train de mercredi dernier sur le plateau du Jura français, dans un pays perdu, et cela pendant trente heures, on rapporte que les voyageurs eurent une nouvelle déconvenue en arrivant à Pontarlier, jeudi dans la soirée.

Plus de train pour la Suisse. Que faire? Attendre, attendre encore. Le chef de gare fit faire un bon feu dans les salles, on apporta des matelas pour les dames et pour les enfants et l'on s'installa tant bien que mal pour dormir... ou plutôt pour passer le temps.

Grand Conseil. — Le Conseil d'Etat convoque le Grand Conseil en session extraordinaire pour le lundi 25 février, à 2 heures de l'après-midi.

Les économies. — La commission du Grand Conseil a discuté lundi le projet réduisant de 30 pour cent les subventions à l'enseignement professionnel et de 20 pour cent celles en faveur de l'enseignement secondaire, réduction temporaire de trois ans portant sur les exercices 1907, 1908 et 1909.

La commission a admis le principe de la réduction, mais celle-ci a été diminuée de moitié (15 pour cent sur les allocations professionnelles et 10 pour cent sur les allocations secondaires) et ne commencera à déployer ses effets que pour l'exercice 1908.

Foires au détail. — En dérogation à l'arrêté du 9 novembre 1906, qui interdit les foires et marchés au détail dans les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, le Conseil d'Etat a autorisé la foire du Locle du mardi 12 février.

Fièvre aphteuse. — En vue d'empêcher la propagation de la fièvre aphteuse, le Conseil d'Etat a prononcé le séquestre et la mise à ban des étables et porcheries des cercles d'inspection du Jorat et de Brot-Dessus.

Eglise nationale. — Le synode récemment élu sera convoqué pour le jeudi 21 février, au Château de Neuchâtel, à 9 heures du matin.

Club jurassien (corr.). — Les meilleures intentions du monde ont parfois leurs petites faiblesses.

Il y a quelques mois, le Club jurassien a eu l'excellente idée de faire afficher dans nos écoles un tableau invitant nos enfants à respecter les oiseaux qui sont la gaité de nos haies, de nos jardins et de nos forêts, et détruisent la vermine si pernicieuse de nos cultures et de nos arbres.

Or, le club l'a fait en la forme suivante: Protection des oiseaux insectivores:

« Le club jurassien désirant prendre la défense des petits oiseaux, ces amis aînés de l'agriculture, a décidé de faire un appel généreux aux « écoles » pour qu'« ils » prennent sous leur protection les petits oiseaux.

Il est évident que si on avait écrit: « pour qu'« elles » prennent » ou « aux « enfants » des écoles pour qu'« ils » prennent », le style n'y aurait rien perdu et l'excellente intention du Club non plus.

La correction ne gêne nulle part, mais surtout dans le style d'une affiche qu'on demande aux commissions scolaires de bien vouloir faire afficher dans les écoles.

... Ce qui, au reste, n'enlève absolument rien à cette initiative intéressante que nous appuyons de tout cœur.

La Chaux-de-Fonds. — Mardi matin, après neuf heures, un employé de l'usine à gaz, M. Got Jenny, qui déchargeait de la houille vers le pont-route, a été tamponné par une machine en manœuvre, au moment où il montait sur le wagon, et tué sur le coup. Il était âgé d'une vingtaine d'années.

— Le docteur F. de Quervain, qui enseigne la chirurgie à l'Université de Berne depuis plusieurs années, en qualité de privat-docent, vient d'être élevé au rang de professeur en titre de chirurgie à l'Université, par le conseil exécutif du canton de Berne. M. de Quervain restera à La Chaux-de-Fonds.

— L'Union ouvrière a tenu son assemblée générale le vendredi 25 courant écoulé et a procédé à la réception de quatre nouveaux syndicats: les employés des ateliers de réparations du Jura-Neuchâtelois, les ouvriers et ouvrières sur les dorages; les ouvrières et ouvrières sur ébauches; les relieurs et gainiers. La question de l'entrée de l'Union ouvrière dans la Fédération des Unions ouvrières romandes a été renvoyée à un an, les syndicats voulant y adhérer isolément pourront le faire. Une prise de dix parts à l'imprimerie communiste est votée.

La manifestation pour protester contre les expulsions arbitraires de citoyens suisses est approuvée à l'unanimité.

L'assemblée a décidé de faire une propagande active en faveur de l'initiative qui se fait pour demander aux sociétés de consommation de se transformer en société coopérative pure.

Le syndicat des manoeuvres et maçons, d'accord avec les collègues du bâtiment, demande à l'Union ouvrière de l'appuyer moralement et financièrement dans l'installation d'une cuisine coopérative. Cette demande est acceptée par l'assemblée.

L'Union ouvrière se compose aujourd'hui de 23 syndicats; le comité va se mettre à l'œuvre pour organiser les ouvriers et ouvrières émailleurs sur fond, ainsi que les ouvriers et ouvrières travaillant sur le cadran métall.

Le Locle. — Une bande de quelques gamins fréquentant l'école primaire se livrait depuis quelque temps à des larcins dans les magasins de cette localité. Ici, c'étaient des cervelles qu'ils enlevaient prestement, là, des couteaux de poche, des porte-monnaie, etc. Encouragés par l'impunité, ils devinrent plus hardis et s'attaquèrent, la semaine dernière, à la bijouterie. Dans un magasin de la rue Jean-Richard, ils réussirent à s'emparer de bagues et de broches or 18 karats, pour une valeur de 150 francs environ. Leur façon d'opérer était très adroite. Ils entraient trois ou quatre dans le magasin, demandaient de la marchandise à choix et, profitant d'un instant d'inattention du marchand, remplissaient leurs poches.

Le vol de bijoux détermina la découverte du pot aux roses. Les gamins soupçonnés furent dénoncés et interrogés; ils durent avouer. La petite bande était parfaitement organisée; elle obéissait à un chef qui semble être l'entraîneur et qui a réussi à entraîner les autres.

Le juge d'instruction a interrogé lundi pour la première fois les jeunes fripons et décidera devant quelle juridiction ils devront être renvoyés.

Môtiers-Boveresse (corr.). — L'une des sociétés les plus utiles de notre paroisse est certainement la « Société d'instruction populaire » qui compte des membres dans nos deux villages.

Sans bruit elle poursuit son œuvre d'utilité publique; elle fait venir chaque hiver des conférenciers appréciés, elle met à la disposition de la population une bibliothèque dont les rayons sont garnis de volumes choisis avec un soin intelligent, elle pratique et entretient des sentiers dans les environs de Môtiers, aimés jadis de J.-J. Rousseau, elle s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à l'agrément de nos villages.

Mais, hélas! ce monde est ainsi fait que même le bien qui se fait sans bruit et avec désintéressement ne se fait pas sans argent.

Témoins les quelques chiffres suivants, que nous extrayons de l'exercice précédent (1906): aux recettes: 425 fr. 55 qui se répartissent comme suit: reliquat de 1905, 47 fr. 85; cotisation des membres de la société 173 fr. 70; don de la société Chorale de Couvet à la suite d'un concert donné à Môtiers 10 fr.; subvention du Conseil communal de Môtiers 50 fr.; subvention de l'Etat de Neuchâtel 144 fr. — aux dépenses le total s'élève à 503 fr. 25.

Au 31 décembre 1905 la fortune de la Société s'élevait à 163 fr. 30.

La Société d'instruction populaire participe en outre pour une somme de 40 fr. au dragage du patinage du «fer à cheval» entre Môtiers, Boveresse et Couvet, patinage dont profite largement notre jeunesse.

Puisque l'Etat s'est vu dans l'obligation de refuser la subvention habituelle pour conférences à partir du 1^{er} janvier 1907, nous avons tout lieu d'espérer que nos amis ites communaux, toujours si bien disposés pour les œuvres d'utilité publique, compenseront volontiers cette perte en augmentant la subvention de la Commune.

Les œuvres d'intérêt général ont toujours droit à l'attention bienveillante des autorités. Du reste, il est à remarquer que dans un grand nombre de nos communes ce sont les commissions scolaires qui font venir les conférenciers et par conséquent les communes qui les paient de leurs finances.

Il est, en outre, certain que dans une commune aussi sagement administrée que celle de Môtiers, nos autorités seront heureuses de pouvoir contribuer à la bonne marche d'une société si populaire et si réellement utile à tous.

On nous dit que l'aimable Société chorale de Couvet qui deux fois déjà a donné un concert à Môtiers en faveur de «l'instruction populaire» a l'intention de nous revenir cette année avec la même bienveillance.

Nous en serions charmés, cela va de soi, et nous espérons bien que notre public manifesterà sa reconnaissance à ce vaillant groupe d'excellents chanteurs et à son directeur dévoué en assistant nombreux à son concert.

Marin-Epagnier (corr.). — Une quinzaine de personnes ont répondu à l'invitation lancée par le Conseil communal au sujet de la construction d'un tramway Saint-Blaise-Marin.

M. Tripet, directeur de la Compagnie des tramways de Neuchâtel, lit un rapport qu'il a présenté en janvier au conseil d'administration de la dite compagnie, lequel l'a adopté.

En voici en quelques lignes la teneur:

Il y a tout avantage pour ce nouveau tramway à rester sur la route cantonale: force est donc de traverser le chemin de fer de la droite B. N. Mais comme ce dernier est classé comme chemin de fer principal, l'autorisation de traverser la voie ne serait accordée que pour des voitures sans voyageurs, de sorte que ceux-ci devraient transborder à pied à travers la voie, large de 30 mètres.

Après le passage à niveau, le tram suivrait le trottoir sud. La rampe, du Pont du Mouson au village, est assez forte (6 %); elle créera des difficultés dans l'alimentation électrique. La route, en outre, se rétrécit passablement; de sorte qu'il faudrait étudier son rélargissement et l'égalisation de la rampe. Deux tracés étaient prévus — le premier passant dans le village, le second passant au Nord, à travers le «verger des Fontaines» — pour aboutir tous les deux à la bifurcation des routes d'Anet et d'Epagnier.

Les voitures de Neuchâtel-Saint-Blaise viendraient jusqu'au passage à niveau et les voyageurs passeraient dans une autre voiture qui ferait la navette. La longueur de la nouvelle voie étant de 1 km, elle pourra être parcourue en cinq minutes, simple course.

Quant à la question financière, le rapport demande aux intéressés de garantir annuellement un certain rendement afin que la Compagnie des tramways ne coure aucun risque puisque celle-ci ne leur réclame aucun sacrifice.

En résumé, la Compagnie est disposée à étendre son réseau jusqu'à Marin. Elle établira à ses frais l'installation de la nouvelle voie, en fournira les fonds nécessaires et l'exploitation se fera sous la garantie des intéressés.

La lecture du rapport de M. Tripet est suivie d'une discussion au cours de laquelle un comité d'initiative, chargé d'étudier les propositions qui terminent le rapport, est nommé. Ce comité est formé de MM. Carbonnier, Max Wavre, de Coulon, Max Souaillon, Daiber, directeur de Montmirail, Dardel Charles, Saint-Blaise, Jeanhenry Ed., Marin, Keller Jacques, Marin, de Pourtales Maurice, Neuchâtel, Ramus, Neuchâtel, Röthlisberger William, Thiele et du Conseil communal de Marin.

Dans sa séance de lundi soir, le Conseil général a voté à l'unanimité le budget pour 1907, modifié suivant les décisions prises dans la dernière assemblée. Il boucle par un boni présumé de 430 fr. 96.

Au bout du lac. — Le Grand marais est couvert d'une belle et forte glace sur une étendue qu'on ne voit que rarement.

NEUCHÂTEL

Recensement. — La population de Neuchâtel en 1907 est de 23,809 habitants, soit en augmentation de 144 seulement sur celle de 1906. Les maisons habitées ou non sont au nombre de 1936 (17 de plus qu'en 1906).

Cette population se divise en 7161 mariés, 1255 veufs et 14,393 célibataires; en 4242 Neuchâtelois et 5198 Neuchâteloises, 4469 Suisses et 5626 Suissesses d'autres cantons, 1667 étrangers et 1667 étrangères.

Conférence. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le professeur Ph. Bridel, de Lausanne, parlera ce soir, dans la Grande salle des Conférences, sur le « Stoïcisme et l'Evangile ».

Tout ceux qui connaissent la parole élégante du professeur vaudois tiendront sans doute à l'entendre faire avec compétence la comparaison entre la plus haute morale de l'antiquité et celle de Christ.

Souscription en faveur des victimes de l'accident de la Prise Haussmann.

J.-L.-A.B. 2 fr.; H. K. 2 fr.; M^{me} de M. 10 fr.; P. 2 fr.; J. et A. G. 10 fr.; Veuve G. 2 fr.; J. d. B. 3 fr.; A. C. 5 fr.; Tante Rose 5 fr. 50; une poule et ses poussines 4 fr.; K. G. 2 fr.; anonyme 10 fr.; dito 2 fr.; dito 2 fr.; dito 3 fr.; dito 3 fr.; dito 3 fr.; dito 2 fr.; dito 1 fr.; dito 5 fr.; dito 3 fr.; dito 1 fr.; dito A. 5 fr. Total à ce jour: 717 fr. 55.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres parvenues sous cette rubrique)

Neuchâtel, 5 février 1907. Monsieur le rédacteur,

D'après votre compte rendu des délibérations du Conseil général, M. Charles Borel aurait dit que c'est à cause d'un désaccord avec la Commission de l'Ecole sur la procédure à suivre pour la présentation du budget et des comptes que j'ai donné ma démission; je m'empresse de m'insérer en faux contre cet allégué, d'autant plus que la commission a été convoquée pour le lundi 7 janvier avec ordre du jour: «Comptes de 1906» et que ces comptes ont été présentés par le caissier, etc., enfin qu'ils ont été adoptés à l'unanimité et envoyés le lendemain mardi au Conseil communal. Cette question n'est pour rien dans ma détermination; la preuve n'est pas difficile à faire; en premier lieu, le procès verbal de cette réunion, puis dans les pourparlers qui ont eu lieu pour m'engager à conserver la présidence, toute la discussion a porté sur les réunions de la majorité, réunions que je n'ai pas pu admettre.

Je n'ai point d'autres motifs et comme je les ai clairement exposés dans ma lettre du 22 janvier, je n'y reviens pas. Veuillez agréer, etc.

Aug. BÉGUIN-BOURQUIN.

POLITIQUE

Les Grands Conseils

Le Grand Conseil zuricois a terminé la discussion du rapport de gestion du Conseil d'Etat pour 1905.

Les socialistes ont rappelé un cas d'abus de pouvoir d'un procureur général du district dans une affaire d'instruction, qui a occasionné au fonctionnaire coupé le un blâme sévère également de la part de la presse bourgeoise.

Cette affaire a donné lieu à une discussion qui a duré deux heures et qui s'est terminée sans qu'une décision ait été prise. Le rapport de gestion a été ensuite approuvé.

La séparation

Au conseil des ministres tenu mardi matin, à l'Élysée, M. Briand a fait approuver le texte de la formule que les préfets devront employer en ce qui concerne les baux de location des établissements religieux (cathédrale, etc.), appartenant à l'Etat. Les préfets vont être invités à soumettre la dite formule aux maires, en prévision des décisions que les municipalités auront à prendre lorsqu'elles seront saisies, par les ministres des cultes, de demandes de location des églises appartenant aux communes.

— A Pollestres, près Perpignan, le maire ayant fermé l'église, les cérémonies du culte ont eu lieu dans une maison particulière.

A la Chambre belge

A la Chambre, répondant à une question au sujet des cafés brésiliens, le ministre des finan-

ces déclare que le gouvernement de Saint-Paul, afin de régulariser les cours, a acheté quatre millions de sacs de café résultant de l'excédent des récoltes. La majeure partie de ces sacs ont été consignés dans des ports étrangers. Le groupe anversois a obtenu la consignation à Anvers d'une partie de ces sacs. La Banque nationale est restée étrangère à la convention intervenue entre le groupe anversois et le groupe brésilien. Elle ne s'écartera ni de son rôle habituel, ni de ses statuts, ni de ses opérations, en escomptant les valeurs commerciales garanties par la signature de personnes solvables.

Répondant à une autre question, au sujet des cafés, le ministre déclare qu'il est inexact que la Banque nationale belge ait fait un prêt quelconque à un Etat du Brésil ou soit en pourparlers pour en faire.

Les élections allemandes. A Munich, M. Wetzli, libéral, est élu contre M. Birk, député socialiste sortant, appuyé par le centre.

C'est un grand succès pour les libéraux qui, avec leurs seules forces, ont vaincu la coalition cléricalo-socialiste.

Le Congo

La commission coloniale à Bruxelles a tenu, mardi après midi, une nouvelle réunion. MM. Vandervelde et Beernaert ont, chacun de leur côté, donné lecture d'une série de questions à poser à l'Etat du Congo.

Plusieurs membres ont émis l'avis que ces questions étaient indiscrètes et tendaient à des investigations sur le passé de l'Etat qui n'intéressent pas la commission.

Celle-ci a décidé, finalement, que ces questions seraient imprimées et distribuées à ses membres, afin que ceux-ci puissent discuter, s'il y a lieu, de les poser au gouvernement.

La discussion générale a été ensuite abordée. M. Huysmans a émis l'avis qu'il était impossible de déléguer au roi des pouvoirs absolus sur la colonie.

Il faudrait créer deux conseils dont l'un siégerait au Congo et l'autre à Bruxelles. La prochaine séance de la commission a été renvoyée à huitaine.

Les grèves

Les ouvriers des mines de cuivre d'Aschio (Japon) se sont mis en grève sur le refus d'une augmentation de salaire. Lundi les ouvriers ont coupé tous les fils électriques et ils ont dynamité les galeries. Il y a quelques blessés seulement.

Une certaine agitation règne. Les grévistes menacent de brûler les bâtiments d'exploitation, s'il n'est pas fait droit à leurs demandes. Les ouvriers des chantiers maritimes de Nagasaki réclament, de leur côté, la journée de dix heures et une augmentation de salaire sous la menace de grève.

Le Parlement portugais

Le Parlement portugais a adopté définitivement la loi sur la liberté d'association.

Les anarchistes espagnols

La presse de Madrid applaudit à la décision prise par le gouvernement de faire juger les procès des anarchistes par le tribunal de droit commun composé de magistrats, sans jury, dans les provinces de Barcelone et de Gérone.

En Russie

Les élections

L'opinion dominante à Moscou est que les élections de lundi ont donné des résultats définitifs pour la ville et le gouvernement.

Les dernières nouvelles reçues à Saint-Petersbourg concernant les élections constatent une sensible victoire des partis de l'opposition. Sur 237 ouvriers élus comme délégués dans le district de Moscou, 214 appartiennent au parti socialiste démocratique.

Sur 999 votants pour les élections des délégués des grands propriétaires fonciers dans le district de Moscou, 736 voix ont été accordées aux cadets, 213 aux octobristes, 32 à des monarchistes et 18 à des délégués n'appartenant à aucun parti.

Le leader octobriste Goutschkoff a été rayé des listes électorales par la commission électorale du district de Smolensk.

De nouvelles et nombreuses arrestations d'ouvriers ont été opérées à Saint-Petersbourg; ces ouvriers sont dirigés sur leurs lieux d'origine.

Le repos dominical

Plusieurs journaux de Saint-Petersbourg protestent contre la décision du préfet de police qui, en ordonnant des mesures pour assurer le repos dominical des employés, a interdit le colportage des journaux jusqu'à 1 h. de l'après-midi, alors que c'est le matin que le public tient surtout à lire les journaux.

L'enseignement religieux

Le procureur suprême du saint-synode a adressé au conseil des ministres une requête dans laquelle il insiste que, dans les rapports entre les autorités publiques et l'Eglise nationale, le gouvernement veille sur les droits et les privilèges de cette dernière, tout en fortifiant la liberté de conscience et de croyance. Le procureur demande également que le gouvernement ne s'imisce pas dans l'administration intérieure de l'Eglise et laisse au concile général russe le soin d'édicter les réformes nécessaires dans tous les domaines. Il est également du devoir du gouvernement, dit la requête, de garantir l'existence matérielle de l'Eglise orthodoxe et de reconnaître aux écoles confessionnelles la même importance qu'aux écoles publiques en ce qui concerne l'introduction de l'instruction obligatoire.

Nouvelles diverses

Un bienfaiteur. — M. Osiris, qui vient de mourir à Paris, a laissé une somme de vingt-cinq millions à l'Institut Pasteur, de Paris, au secrétaire duquel il disait récemment qu'il voudrait pouvoir assurer un revenu

d'un million par an, pour permettre à cet établissement de rechercher et de trouver les remèdes de toutes les maladies qui affligent le monde.

Les exécuteurs testamentaires de M. Osiris sont M. Loubet, ancien président de la République française, et Maître Bertholet.

M. Osiris lègue toutes ses propriétés à la Ville de Paris et ses collections d'objets d'art à l'Etat.

Un imitateur. — Un Nôu, genre « capitaine de Kopenick », revêtu de l'uniforme des trésoriers-payeurs militaires, s'est fait donner des sommes d'argent assez considérables par des volontaires du régiment de hussards de Wandsbeck, en Holstein.

L'affaire Wohlgenuth. — On mande de Winterthur aux «Neue Zürcher Nachrichten» que le nommé Wohlgenuth de la Légion étrangère, dans l'interrogatoire que lui a fait subir lundi le procureur général du district de Winterthur, a nié être l'auteur du meurtre d'Altikon.

Il a déclaré qu'il s'était faussement dénoncé pour sortir de la Légion étrangère, où il était l'objet de mauvais traitements.

La méningite cérébro-spinale. — On mande de Bière à l'«Ostschweiz» qu'un cas de méningite cérébro-spinale s'est produit et que la troupe a dû être consignée.

Il résulte des renseignements pris à Bière par l'Agence télégraphique suisse que samedi un cas suspect s'est déclaré chez un nommé Edouard Bovey, de Thierrens, recue du train.

Bovey a été transporté à l'hôpital cantonal de Lausanne, où les médecins qui le soignent ont diagnostiqué: «Parait atteint de méningite cérébro-spinale».

Cependant, ce diagnostic n'est pas encore définitivement confirmé. En attendant, la troupe a été consignée à la caserne.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel)

Les élections au Reichstag

Berlin, 6. — Le résultat des élections au Reichstag de cette année est, à quatre voix près, le suivant:

105 députés du centre, 58 conservateurs, 54 nationaux-libéraux, 43 socialistes, 28 représentants du parti populaire libéral, 20 du parti de l'empire, 20 Polonais, 15 membres de l'Union économique, 11 de l'Union libérale, 10 députés n'appartenant à aucune traction, 8 représentants de la ligue des agriculteurs, 7 du parti populaire allemand, 7 Alsaciens, 5 membres du parti allemand des réformes sociales, 1 Guelte, 1 Danois.

Si l'on compare leur contingent avec celui qu'ils pouvaient mettre en ligne dans le précédent Reichstag, les socialistes ont perdu 36 sièges, les Gueltes 3, les Alsaciens 3, le parti allemand des réformes sociales 1, le parti de l'empire 1.

Le parti populaire libéral a gagné 9 représentants, les conservateurs 6, les députés n'appartenant à aucun groupe 6, les nationaux-libéraux 5, la ligue des agriculteurs 5, les Polonais 4, le centre 2, l'union économique 2, l'union libérale 1.

Elberfeld, 6. — A Elberfeld, où le socialiste Schmid a été battu, quand le résultat des élections a été connu, la foule a jeté sur la police des pierres, des morceaux de fer, des bouteilles à bière.

Plusieurs agents ont été blessés; la police a mis sabre au clair et un combat s'est engagé dans la rue, tandis que des fenêtres des maisons on jetait des projectiles dangereux.

Un certain nombre d'agents ont reçu des coups de couteau.

Les désordres ont duré jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Entre loups de mer

Malaga, 6. — Une rixe a éclaté entre quatre matelots du vapeur français «Nenstrie».

Deux blessés, dont l'un grièvement, ont été transportés à l'hôpital.

Le froid

Lyon, 6. — Le froid continue à être très vif. On signale de nombreux cas de congestion.

Un mécanicien du dépôt de Valence est mort sur sa machine en gare d'Irigny.

Incendie au Val-de-Ruz

Dombresson, 6 (De notre correspondant, par téléphone). — Un incendie a éclaté dans la nuit de mardi à mercredi, à minuit et demi, et a complètement consumé une grande maison avec rural, assurée 12,000 fr., appartenant à M^{me} G. Amez-Droz, à Sarrey-sur-Villiers.

Les pompiers de Dombresson et de Villiers armés ne purent empêcher le feu d'accomplir son œuvre.

Tout au plus les premiers arrivants parvinrent-ils à retirer à temps de la literie et d'autres objets de peu d'importance.

Ce fut touchant de voir avec quelle rapidité chacun s'empressa, malgré la bise glaciale qui soufflait, de venir au secours des malheureux sinistrés.

C'est à l'aide de nombreux traîneaux qu'on transporta à Villiers, à plus de 20 minutes de distance, ce qui avait été sauvé des flammes.

Le sinistre est dû, croit-on, à un réchaud placé à proximité de la maison, près de la pompe à eau, pour empêcher celle-ci de geler.

SOCIÉTÉ DE BELLES-LETTRES

Répétition générale

aujourd'hui mercredi 6 février, à 8 h.

PRIX DES PLACES: Première galerie: 2 fr. 50 Parterre: 2 fr. — Deuxième galerie: 50 ct.

S'adresser au magasin W. SANDOZ

BRASSERIE DU DRAPEAU

Ce soir et jours suivants

Tout le monde voudra venir entendre les Grands Concerts

donnés par la TROUPE LATRUFÉ (1^{re} fois en Suisse)

MONUMENTS FUNÉRAIRES

ALBERT CUSTOR

Neuchâtel (Maladière)

Téléphone 347 - Maison fondée en 1851 - Téléphone 477

Albums, modèles et devis à disposition.

Monsieur et Madame Oscar Dubois-d'Ivernois et leur fils: Maurice, les familles Dubois-Droz, Droz, Grät, Hännli, d'Ivernois, Jeanmarie, Ollivier font part à leurs amis et connaissances, du départ pour le ciel de leur cher enfant,

MAX

décédé le 6 février, dans sa 4^{me} année.

Il rassemblera les agneaux entre ses bras et les portera dans son sein.

Esaië XL, v. 11.

L'ensevelissement aura lieu à Colombier, vendredi à 1 heure.

Domicile mortuaire: Rue Basse 15.

Mademoiselle Jeanne Reymond, à Genève, Monsieur Otto Reymond, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Gilles-Reymond, à Serrone, Mademoiselle Léa Reymond, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Schmidt-Bauerlé et leurs enfants, à Stuttgart, Monsieur et Madame Ménétrez-Baur, Monsieur et Madame Perroz-Baur, à Peseux, Monsieur et Madame Metz-Baur, à Landau, Monsieur et Madame Jean Baur, à Corcelles, Mademoiselle Martha Baur ainsi que les familles Reymond, à Genève et en Amérique, Bauerlé, à Reutlingen, font part